

<p>Impact on tax bill following an increase in property evaluation with new roll</p>	<ul style="list-style-type: none">• A high evaluation increase <u>does not</u> have a global impact on the rise of taxes for Hampstead property owners• The Town's requirements for a new budget will influence the increase in taxes due to factors such as inflation but <u>not</u> the increase in property evaluations• Technically, Hampstead drops the tax rate by the same proportion as the average evaluation increase to offset the increase• A few properties may have their tax bill impacted by a new higher evaluation if their increase surpasses the average increase for the same type of building. For example, in cases like major renovations, but only in proportion to the extra difference
<p>Evaluation contestation</p>	<ul style="list-style-type: none">• The 2023-2024-2025 evaluation roll will be deposited September 14, 2022, with an effective date as of January 1st, 2023• The base period for the evaluation roll is building market values as of the summer of 2021• If you believe that your house is overvalued compared to what similar homes were selling for in the summer of 2021, you can contest but should note that the required fees and administrative procedures are entirely dealt with through Montreal and not the Town of Hampstead• Comparisons will need to be for the same building type, within a few streets surrounding one's own and specifically for the summer period 2021• Website for further helpful hints> Montreal.ca/evaluation-fonciere

<p>Répercussions fiscales découlant d'une augmentation de l'évaluation foncière selon le nouveau rôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation significative de l'évaluation foncière <u>n'entraîne pas</u> de répercussions générales sur la hausse des taxes pour les propriétaires de Hampstead. • Le besoin de la Ville d'établir un nouveau budget constituera un facteur déterminant dans l'augmentation des taxes (en raison de facteurs tels que l'inflation), mais <u>pas</u> dans l'augmentation des évaluations foncières. • Techniquement parlant, Hampstead baisse le taux d'imposition dans la même proportion que l'augmentation moyenne des évaluations, afin de compenser l'augmentation. • Certains propriétaires peuvent voir leur compte de taxes affecté par une nouvelle évaluation plus élevée, si leur augmentation dépasse l'augmentation moyenne pour le même type de bâtiment. Par exemple, dans les cas de rénovations majeures, mais seulement en proportion de la différence supplémentaire.
<p>Contestation de l'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle d'évaluation 2023-2024-2025 sera déposé le 14 septembre 2022, la date d'entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2023 • La période de référence du rôle d'évaluation est la valeur marchande des immeubles à partir de l'été 2021 • Si vous croyez que votre maison est surévaluée par rapport au prix de vente de maisons similaires à l'été 2021, vous pouvez contester. Toutefois, veuillez noter que les frais et les procédures administratives nécessaires relèvent entièrement de la Ville de Montréal et non de la Ville de Hampstead • Les comparaisons soumises doivent porter sur le même type d'immeuble par rapport aux immeubles situés aux alentours du vôtre et spécifiquement pour la période correspondant à l'été 2021 • Pour d'autres conseils utiles, veuillez consulter le site Web suivant : Montreal.ca/evaluation-fonciere